



Assemblée Générale CVPARL

exercice 2024

Liste des résolutions proposées

19 mai 2025

Première résolution

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la société pour le sixième exercice clos le 31 décembre 2024, l'Assemblée l'approuve tel qu'il a été présenté.

Deuxième résolution

Après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents au sixième exercice clos le 31 décembre 2024, l'Assemblée les approuve tels qu'ils ont été présentés.

Troisième résolution

Affectation du résultat : 5% des 8 410 euros de bénéfice sont mis en réserve légale, soit 420 euros. Le solde (soit 7 990 euros) est affecté au report à nouveau.

Quatrième résolution

Vote sur les candidatures au conseil de gestion (NB : on effectue 1 vote par candidat)

Cinquième résolution

Validation des projets en cours

Sixième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.